

Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre

CONTRAT 2261
N/REF : 3/11/2024 0H10 C:002420 I:00849
V/REF : Contrat N°002261 du 01/10/1994

SDC 'Le Cassiopée'
C/O ORALIA GINON
9, RUE GROLEE
69002 LYON

IMMEUBLE : LE CASSIOPEE
39/41, RUE SAINT MAXIMIN
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 41 - GAINES VIDE ORDURES
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme E. MONOT

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAINES VIDE ORDURES DE 6 NIVEAUX,
1 RECEPTACLE, 6 VIDOIRS, 1 CONTAINER DE 120 LITRES,
2 CONTAINERS DE 340 LITRES.

2 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Novembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHT-revTS1'}{ICHT-revTS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement
d'indice en décembre 2008).

ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la
a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.

ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/11/2024

Prix de base du contrat : 105,61

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2009 Valeur : 99,8
Mois de l'indice de révision : 06/2024 Valeur : 140,3

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Nettoy./Désinf.1 Gaine V.0/Containers	2/AN	141,93	141,93



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110018

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	141,93
T.V.A. a 10,00%	14,19
TOTAL T.T.C.En EURO	156,12

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.